

Publié le 16 novembre 2021.
Dernière modification : 3 mars 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

PNOM-PENH : LE GRAND MARCHÉ PHSAR THMEY (1937)

chef-d'œuvre de l'Art déco en Extrême-Orient
Architectes : Jean Desbois, Louis Chauchon.
Construction : [SIDE](#)



Jean Desbois, architecte de la ville de Pnom-penh,
concepteur du marché et des bâtiments délimitant la place.

Concours
(*Bulletin administratif du Cambodge*, 1929)

Par arrêté du Résident supérieur au Cambodge du 17 septembre 1929 :
Il est constitué une commission interadministrative à l'effet de procéder à l'étude :
1° D'un plan de lotissement et d'aménagement du quartier du Beng Déchor ;
2° D'un projet de concours pour la construction dans le même quartier d'un
nouveau marché en remplacement du marché central actuel.

Cette commission sera composée comme suit :

MM. Yvon, résident-maire, président ;
Chasseraud, membre de la commission municipale,
Lambert, membre de la commission municipale,
Desbois, chef du Service des bâtiments civils du Protectorat,
Bru, chef du Service du Cadastre du Protectorat,
Gajan, ingénieur, chef des travaux municipaux,
membres
Les réunions de la commission auront lieu sur la convocation de son président.

Jean DESBOIS, architecte

Né à Cherbourg (Manche), le 25 août 1891.

Marié en 1924 à Pnom-Penh avec Thérèse Jolivet. Dont Yanic (15 mars 1926) et Henri (27 janvier 1936).

Élève d'Emmanuel Le Ray à l'École régionale d'architecture de Rennes.

Élève de Louis Bernier et d'Emmanuel Pontremoli, architectes à Paris.

Architecte adjoint de 2^e classe à Phnom-penh (28 fév. 1923).

Concepteur de l'Hôtel Royal (ou Royal Palace) de Pnom-Penh (selon *Marché central, Histoire d'une rénovation*, Melon Rouge Édition, Phnom Penh, 2011). Mais *L'Éveil économique*, qui en publie une vue perspective le 28 février 1926, en attribue la paternité à Ernest Hébrard (n° des 14 mars 1926 et 20 mars 1927) et l'on y constate les mêmes fenêtres de toit en triangle que sur l'hôtel de la direction des Finances et l'institut Pasteur de Hanoï.

Vainqueur du concours lancé pour la construction du marché central de Pnom-Penh : un de ses quatre projets est retenu par la commission municipale (selon *Marché central, Histoire d'une rénovation...*)

Congé de neuf mois à Hennebont (janvier 1937), il est absent lors de l'inauguration du marché central de Pnom-Penh.

Architecte hors classe, affecté à Hué (juillet 1938), puis au Tonkin (mars 1944).

Chevalier de l'ordre royal du Cambodge (*Bulletin officiel du ministère des colonies*, 1934, p. 678).

Chevalier du mérite agricole Sowathara à l'occasion de l'inauguration du Lycée Sisowath (*L'Avenir du Tonkin*, 25 septembre 1935).

Décédé à Lorient, le 18 septembre 1971.

M. Jules BRÉVIÉ au Cambodge

Au cours d'une journée bien remplie, le gouverneur
général à visité les principaux établissements
de PHNOM-PENH
(*La Vérité*, 8 septembre 1937)

.....
Le cortège se rendit ensuite au nouveau marché. M. Gajan, ingénieur à la Voirie, reçut M. le gouverneur général à sa descente de voiture, le conduisit de suite dans le nouveau bâtiment, et les explications lui ont été données sur l'installation et la mise en vente des marchandises. D'ores et déjà, les marchands peuvent se réjouir que les taxes au nouveau marché seront les mêmes qu'au vieux marché. À l'extérieur, du bâtiment, d'accord avec M. le résident supérieur Thibaudeau, M. Brévié trouva que les lions en ciment placés à l'entrée du marché sont des « accessoires d'une autre inspiration » : il préfère les voir remplacés par des vases décoratives [sic].

Comité pour l'inauguration du nouveau marché central
(*Bulletin administratif du Cambodge*, 5 novembre 1937)

Par arrêté du 28 septembre 1937, approuvé le 28 du même mois.

Un comité composé de :

MM. Richard de Chicourt, résident maire, président,
MM. Navarre, membre de la commission municipale,
Tran-van-Sanh, membre de la commission municipale,
Menguy, membre de la chambre de commerce
Tan-Pa,
Pham-cong-Seng,
Lang-Co,
Gajan, ingénieur des Travaux municipaux,
Membres

Grandel, membre du Syndicat d'initiative pour le Cambodge, secrétaire trésorier,
se réunira sur la convocation de son Président pour arrêter les dispositions relatives à l'organisation d'une exposition-vente et d'attractions à l'occasion de l'inauguration du nouveau marché central pendant la Fête des Eaux de 1937.



Adolphe *Louis* Léon CHAUCHON, architecte

Né à Rive-de-Gier (Loire), le 24 novembre 1878.

Fils de Jean-Louis Édouard Chauchon, architecte voyer, et de Léonie Gory.

Marié à Paris VI^e, le 30 juillet 1908, avec Clasina Maria Juana Decrauss (Herstal, Belgique, 9 mai 1889). Divorcés.

Remarié le 10 janvier 1925, à Phnom-penh, avec Joséphine-Marie-Madeleine Bayol, enseignante. Dont Denise (Cholon, 19 juin 1926-Cagnes-sur-Mer, 17 juillet 2005).

Architecte DPLG.

Architecte adjoint des Travaux publics (cadre temporaire) au Cambodge (1923).

Auteur des plans de la bibliothèque de Phnom-penh (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 27 janvier 1924).

Architecte contractuel des Bâtiments civils à Saïgon (1926).

Officier de l'Ordre royal du Cambodge à l'occasion de l'inauguration du musée Blanchard de la Brosse à Saïgon (*L'Écho annamite*, 3 janvier 1929).

Auteur des deux arcs de triomphe destinés à l'accueil du roi du Siam à Saïgon (*L'Avenir du Tonkin*, 11 avril 1930).

Félicité lors de l'inauguration de la poste annexe de Saïgon (*L'Alliance franco-annamite*, 7 août 1932).

Auteur de la piscine du [Cercle sportif saïgonnais](#) construite par la SIDEDEC (*Saïgon Sportif*, 8 septembre 1933).

Au service de la SIDEDEC : architecte, entre autres, de la [clinique Saint-Paul](#), de Saïgon :

Du [Sacré-Cœur de Dalat](#).

Autorisé à construire une villa pour M. Roché à Saïgon (*Bulletin administratif de la Cochinchine*, 6 novembre 1941).

Membre suppléant du conseil de la région Saïgon-Cholon (*Le Nouvelliste d'Indochine*, 25 janvier 1942).

Membre du Groupement français des architectes d'Extrême-Orient (Masson, président), association de professionnels français et cochinchinois suivant une formule corporative conforme aux principes essentiels de la Révolution nationale :

Premier prix du concours pour la construction de la [cité universitaire de Hanoï](#) (*L'Écho annamite*, 30 mars 1942) :

et architecte de la foire-exposition de Saïgon (1942-1943).

Reçu en audience par l'[amiral Decoux](#) à Saïgon (*L'Écho annamite*, 25 janvier 1943) :

Architecte du Centre de Jeunesse féminine de Saïgon visité le 10 janvier 1944 par l'[amiral Decoux](#).

Auteur d'un plan d'aménagement et d'extension de la ville de Phnom-Penh (1943-1944).

Deuxième prix (associé à Masson et Gilles) du concours pour l'érection à Hanoï d'un monument au maréchal Pétain à l'occasion de son 88^e anniversaire (*L'Écho annamite*, 27 avril 1944).

Le site <http://voyagesdechannaryetfrancois.com>, se basant sur des affirmations de Véronique Desbois, petite-fille de l'architecte, affirme que la construction du marché s'est opérée sous la conduite de Chauchon et de son ami et collègue Wladimir Kandaoureff.

La participation de ce dernier est mise en doute par wikipedia. Les deux hommes collaboraient depuis 1933 au sein de la SIDEC et les articles de Kandaoureff dans *Le Génie civil* sur la piscine de Saïgon (12 mai 1934) et différents marchés couverts du Sud-Indochine (1^{er} janvier 1938) démontrent qu'il maîtrisait fort bien les questions de béton. Par contre, wikipedia ne semble pas douter que la SIDEC a aussi construit le grand marché de Cholon alors qu'il est dû à la SFEDTP.

LE NOUVEAU MARCHÉ CENTRAL (*La Vérité*, n° spécial, 19 novembre 1937)

Il n'est pas sans intérêt, au moment où le nouveau marché central de Phnom-Penh est inauguré, de rappeler les principales caractéristiques de cet important édifice, œuvre de la Société indochinoise d'études et de constructions (SIDEC).

Le marché comporte une coupole centrale de forme octogonale de 44 m. 62 de portée, et de 26 m 50 de hauteur, et quatre ailes en forme de croix, constituant les diagonales d'un carré de 116 mètres de côté, chacune d'elles d'une longueur de 44 m. 24, d'une largeur de 18 m. 48, avec hauteur maxima de 11 m. 18.

Le parti architectural adopté résulte des recherches de la meilleure ventilation possible et de la distribution rationnelle de la lumière naturelle en évitant l'éclairage direct et la réverbération — autrement dit du souci de créer une ambiance favorable aux évolutions de la foule, vendeurs et acheteurs.

Tous les éléments qui concourent à l'ensemble du parti ont été créés à ces fins — soit grandes lignes de persiennes en béton pour la ventilation ; soit panneaux de claustra conjugués avec ces lignes pour distribuer la lumière.

Coupole

Type nervuré. L'ossature est constituée par 16 arcs méridiens de 30 m. de rayon et 6 ceintures dont la première est à 11 m. 90 de hauteur du sol et la dernière à 22 m.50.

Elle est couverte, à son sommet, par un lanterneau de 14 m. 60 de diamètre et, au-dessous, par 16 secteurs, dont 8 comportent des hourdis pleins, les 8 autres recevant à hauteur de chaque ceinture des lanerneaux étagés s'alternant avec des hourdis pleins.

La ventilation est assurée par de nombreux persiennages ménagés dans les plans verticaux des gradins.

Ailes

Chaque aile est constituée par une nef, indépendante de la partie centrale, terminée en rotonde vers la périphérie du marché.

Les arcs porteurs, espacés de 7 m., supportent, par l'intermédiaire de pannes et de fermettes, la toiture en tuiles de béton armé (système SIDEC), s'étagent en gradins.

Les plans verticaux de ces gradins sont garnis de claustras vitrés et persiennés qui tamisent la lumière et assurent une parfaite aération.

Carrelages

Ils sont constitués par des dalles en béton armé striées de 0 m. 06 d'épaisseur, posées à joints alternés. Des pentes convenables dirigent les eaux de lavage du centre vers, la périphérie.

Aménagements intérieurs

Tous les aménagements intérieurs ont fait l'objet d'une étude particulière et sont parfaitement adaptés aux coutumes locales et aux mœurs des occupants des marchés.

Voici, d'autre part, le nombre et la répartition des boutiques :

| | |
|-------------------|-----|
| Coupole | 52 |
| Aile boucherie | 44 |
| Aile volailles | 44 |
| Ailes maraîchers | 44 |
| Alle poissonnerie | 68 |
| Total | 252 |

Aménagements extérieurs

Des abris démontables sont disposés sur les trois façades Nord, Sud et Ouest couvrant une superficie totale de 1.077 mq et destinés à abriter des marchandises par vente en panier.

Les superficies occupées par le nouveau marché sont les suivantes :

| | |
|---------------------------------|----------------------|
| Marché central | 4.772 m ² |
| Surface extérieure sous auvents | 1.704 m ² |
| Surface sous abris démontables | 1,074 m ² |
| Surface totale couverte | 7.553 m ² |

Voilà Phnom-Penh doté d'un des plus beaux marchés d'Extrême-Orient. C'est le moment de rendre à César ce qui lui appartient. Il faut donc que l'on sache que ce beau travail est l'œuvre de la Société indochinoise d'études et de constructions, dont le siège est à Saïgon, 1, rue Marcel-Richaud. C'est cette société qui l'a enlevé au concours. Les plans en ont été dressés par M. Chauchon, architecte diplômé du Gouvernement.

Quant aux calculs de résistance, ils ont été faite dans les bureaux de la SIDEC, et tous les travaux ont été conduits par M. Bourgoïn, chef de chantier de l'entreprise, sous la direction de MM. Houlon et Maurel, ingénieurs-directeurs de la SIDEC.

Il vaut la peine d'être noté que le marché a été terminé avant l'expiration des délais impartis pour sa construction. Il en est résulté l'octroi à la Société de la prime prévue au cahier des charges.

Ces quelques renseignements suffisent à montrer à quel point d'organisation et de méthode la SIDEC est parvenue. Lui confier des travaux, quelle qu'en soit l'importance, est une garantie qu'ils seront bien exécutés, et au meilleur compte. La SIDEC s'est montrée, en la circonstance, digne de la réputation dont elle jouit dans toute l'Indochine. La construction du marché a porté un rude coup aux finances de la Ville. C'est du moins une consolation pour les contribuables phnompenhnois de penser qu'ils

ont été loyalement servis et que, grâce à la SIDEC, ils en ont vraiment eu pour leur argent.

Discours du résident-maire de Chicourt
(passages principaux)
(*La Vérité*, n° spécial, 19 novembre 1937)

Sire,

Monsieur le Résident supérieur,

Au nom de la commission municipale j'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue en vous priant d'agréer nos respectueux remerciements pour avoir bien voulu présider à l'inauguration du nouveau marché central.

Les commerçants et les organisateurs de l'exposition-vente vous expriment également toute leur reconnaissance pour l'intérêt que vous voulez bien apporter à cette manifestation économique.

En vous présentant le bâtiment dont la construction vient d'être achevée, mon devoir est d'adresser un souvenir ému au gouverneur général Silvestre, qui contribua à la réalisation d'un projet de la commission municipale longuement étudié et discuté.

C'est, en effet, au cours de la session du premier trimestre 1921 que la commission municipale a été saisie pour la première fois, par M. le résident-maire Chassaing, de la question de la construction de nouvelles halles centrales dans le but de décongestionner le quartier chinois surpeuplé et lui donner la possibilité de s'étendre au-delà du boulevard Doudart-de-Lagrée dans son prolongement naturel.

La commission municipale décida le principe du transfert du marché central dans le quadrilatère compris entre le boulevard Doudart-de-Lagrée, la rue Praire, la rue Aimé-Grand et le boulevard Do-Huu-Vi, actuellement boulevard Pierre-Pasquier.

Mais la réalisation de ce projet était subordonnée à une condition essentielle : le remblaiement du Beng-Déchor.

Qu'était le Beng-Déchor ? Un immense marécage enclos dans les limites que je viens de préciser, couvert d'herbes aquatiques, bordé d'un fouillis de cases en paillotes délabrées, montées sur pilotis.

L'ajournement de cet important travail de remblai de 1921 à 1925 imposa un temps d'arrêt à l'étude de la question.

Elle fut reprise en 1925 dans la séance du 29 mai au cours de laquelle, sur la proposition du résident-maire, M. Patry, la commission municipale donna son approbation de principe à un projet de concours destiné à recueillir les propositions des Sociétés disposant de capitaux suffisants pour entreprendre la construction des halles centrales. L'économie de ce projet, préparé sur les suggestions de la résidence supérieure, était le suivant : construire à l'emplacement actuel, de nouvelles halles à réaliser en un bâtiment unique ayant une superficie couverte de 12.000 mètres carrés ou en plusieurs pavillons reliés ou non entre eux par des galeries couvrant la même superficie. En paiement du prix de la construction, la Ville devait céder à titre gratuit et en toute propriété une certaine superficie de terrains à bâtir, comprise dans le Beng-Déchor, environnant les halles.

Ce premier projet de concours ne fut pas suivi d'effet, attendu que l'Ingénieur en chef des Travaux publics à qui il avait été communiqué par le chef du Protectorat avait formulé une objection basée principalement sur le fait qu'il était indispensable, avant d'ouvrir un concours, d'attendre l'achèvement des remblais du Beng-Déchor ou, tout au moins, d'avoir la certitude qu'ils seraient effectués à une date déterminée. La question fut encore ajournée.

Trois ans plus tard, elle fut réinscrite à l'ordre du jour de la séance du 29 mars 1928 par M. le résident-maire Silvestre après étude préalable du dossier par la commission des affaires diverses. Le résident-maire exposa que le texte du projet, sur lequel la discussion allait porter, était le résultat du travail de l'ingénieur Le Tessier, qui s'était inspiré du projet établi en 1925 par le résident-maire Patry en le modifiant pour l'adapter aux circonstances présentes et en y apportant des précisions sur certains points. Le projet de concours, remanié en exécution des votes de la commission municipale, fut alors soumis à l'examen des services techniques compétents et de toutes les personnes susceptibles d'être utilement consultées.

Au cours de la séance du 7 décembre 1928, le résident-maire fit part à la commission municipale des avis exprimés par la chambre de commerce et le service des Travaux publics, avis qui n'étaient pas favorables au projet à cause des difficultés insurmontables susceptibles de se produire en cours d'exécution de travaux confiés à une société chargée de les financer.

Le résident-maire proposa à la commission municipale d'abandonner définitivement le projet antérieur pour envisager une solution plus classique comprenant deux opérations bien distinctes.

Il serait, d'abord, fait un appel à la concurrence auprès des entreprises de travaux publics en vue de la construction des halles centrales. Pour le règlement de la dépense, qui serait de l'ordre de 400.000 \$ à 500.000 \$, la Ville contracterait un emprunt dont une tranche serait affectée à l'aménagement des rues, des égouts, à l'adduction d'eau potable, à l'éclairage.

Il serait, ensuite, procédé à la mise en vente aux enchères publiques des parcelles prévues au plan de lotissement environnant les halles centrales, soit séparément soit par groupe, avec un cahier des charges imposant des conditions particulières concernant la commodité, l'esthétique et l'hygiène des immeubles à construire.

Le résident-maire demande à ses collègues de réfléchir à cette suggestion, d'en parler autour d'eux et de recueillir les opinions qui se feraient jour dans le public, afin d'apporter aux séances des commissions les éléments susceptibles d'éclairer définitivement les décisions à prendre. L'assemblée se ralliant à la proposition de son Président décida, à l'unanimité, le renvoi de l'affaire, pour étude, devant la commission compétente.

À la séance du 28 mars 1929, le résident-maire exposa à la commission municipale qu'à son grand regret, il ne pouvait leur soumettre le projet de concours pour la construction du nouveau marché central sur les lots du Beng-Déchor dont le remblai complet devait être achevé à la fin de l'année, car lorsqu'une Administration lance un projet de concours pour la construction d'un bâtiment aussi important, il est indispensable de verser au dossier le plan d'alignement du quartier comportant l'indication non seulement de l'emprise de la construction mais aussi de ses abords et, surtout, des voies d'accès. Le plan d'alignement, approuvé en 1925 par l'autorité supérieure, ne répondant pas aux desiderata de la commission municipale, fut soumis au service du cadastre pour modifications.

Entre-temps, le décret du 12 juillet 1928 imposant aux municipalités d'avoir un plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension ayant été promulgué à la Colombie, il parut opportun au résident-maire de procéder d'après les règles posées par ce décret pour établir le lotissement du Beng-Déchor. Avec l'approbation du résident supérieur, M. Capelle, architecte diplômé et spécialisé dans les questions d'urbanisme, fut chargé d'élaborer un plan d'aménagement. M. Capelle présenta 4 projets qui furent examinés par une commission administrative nommée par le résident supérieur. Les conclusions de cette commission furent étudiées par la commission municipale dans la séance du 23 septembre 1930 et le plan n° 1 fut adopté, avec les modifications suivantes : décalage de l'emplacement du futur bâtiment vers le sud pour donner plus de profondeur aux

lots de terrains compris entre le marché et la rue Praire ; ouverture d'une rue parallèle à la rue Aimé-Grand prolongée.

À la même séance, la commission municipale, après délibération minutieuse, décida d'abandonner le projet de 1928 et d'assurer elle-même les risques de l'entreprise de l'aménagement du Beng-Déchor et de la construction du nouveau marché central.

Mais la crise économique mondiale fait son apparition au Cambodge et, pendant quatre ans, la question fut encore abandonnée.

En 1934, les ressources de la Ville présentant les disponibilités suffisantes, il apparut au résident supérieur Silvestre que le moment était enfin venu de réaliser le projet si longtemps différé. Sur ses instructions, l'architecte des Bâtiments civils, M. Desbois, l'ingénieur chef des Travaux municipaux, M. Gajan, en l'espace de quarante jours, présentaient trois projets qui furent soumis à l'agrément de la commission municipale dans la séance du 5 septembre 1934. Celle-ci choisit, à l'unanimité, le modèle comportant une coupole avec 4 ailes et vota des félicitations chaleureuses aux auteurs des projets. Dans une séance ultérieure, celle du 10 septembre, le cahier des charges concernant la construction du marché sur adjudication concours fut adopté et la dépense fixée à 400.000 \$ 00.

Le concours eut lieu le 15 décembre et provoqua les offres de six soumissionnaires.

Après une étude technique approfondie, le projet présenté par la Société indochinoise d'études et de constructions fut adopté.

Le devis estimatif des travaux s'élevant à 392.130 \$ 12 plus 7.869 \$ 88 — montant à valoir pour imprévus, soit, au total 400.000 \$ — somme maxima votée par la commission municipale — fut approuvé en Conseil de protectorat le 5 novembre 1935.

L'ordre de commencer les travaux fut donné le même jour. Conformément aux prescriptions du cahier des charges, les travaux devaient être complètement achevés dans un délai de deux ans. Le bâtiment fut livré le 12 juillet 1937, soit avec une avance de quatre mois.

Au nom de la Ville, j'adresse les plus vives félicitations à M. Chauchon, architecte distingué et auteur des plans ; à M. l'ingénieur Houlon, directeur des travaux ; à M. Bourgoïn, chef des chantiers, pour la compétence, l'activité et la conscience déployées dans la construction de ce superbe édifice. Tous nos éloges vont également à M. Gajan, l'actif ingénieur de la Ville, et au personnel de la voirie pour leur dévouement et leur zèle de tous les instants dans l'accomplissement de leur mission de contrôle, ainsi que pour les aménagements des abords extérieurs de l'édifice. La Ville est, enfin, reconnaissante à la Société S. I. D. E. C. d'avoir pu réaliser son entreprise sans majoration de prix malgré le renchérissement des matériaux dû à la dévaluation.

Le tour des stands
(*La Vérité*, n° spécial, 19 novembre 1937)

Auto-Hall (Simca, Talbot, Radio LL)
Les Brasseries et glaciers de l'Indochine
Denis frères
La Compagnie des eaux et d'électricité de l'Indochine
Garages Charner (Renault)
Lyceum Paul-Doumer
Ogliastro
Pharmacie sino-annamite Ông-tiên
Poinsard et Veyret
L'UCIA (Grandel, agent exclusif)

Le Dancing Stella

Le dancing Stella a remporté, comme il était aisé de le prévoir, un très grand succès au cours d'une soirée brillante et d'une tenue irréprochable.

Une clientèle de choix avait envahi le pourtour sablé qui entoure la piste de danse. La foule était telle que, dès 22 heures, on a dû refuser du monde, faute de place. Les autorités elles-mêmes avaient bien voulu honorer de leur présence cette soirée inaugurale du [premier dancing qui s'installe au Cambodge](#).

Un concours de boston avait été organisé, où les meilleurs danseurs rivalisèrent de grâce et de souplesse. Les prix, décernés par un jury d'une entière impartialité, allèrent, de l'aveu de tous, aux plus méritants.

Voici, la liste des charmants lauréats : Hors concours : M^{lle} Suu et M. Jean X, professionnel saïgonnais.

1^{er} Prix de boston : M^{lle} P. de Chicourt et M. Cambon.

2^e Prix : M^{me} Sery et M. Delen.

On dansa jusqu'à 1 heure du matin, heure de la fermeture de l'exposition.

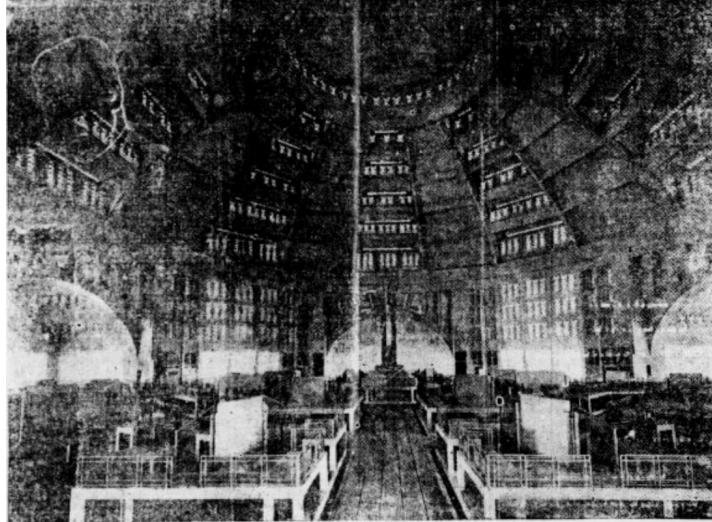
Parmi les assistants, nous avons pu noter, au hasard du stylo : M. M^{me} de Chicourt ; MM. Feret, Aubert ; M^{me} et M^{lle} Loupy ; MM. Crémazy, Dellac, Tho, Edmond Kieu ; M. M^{me} et M^{lle} Gillet ; M. et M^{me} Desanges ; E. Pujarnisclé et sa famille ; MM. Roger, Dupré, Cambon, le prince Kham-Hing ; M. Sisamoung Samoll, M^{me} José Truyen, MM. Terramorsi, Delen, Dumoulin, Collette, Valette, M. et M^{me} Affonço, et de nombreuses jeunes femmes cambodgiennes, annamites, chinoises d'une élégance parfaite dans leur costume national adapté à la dernière mode.

Rappelons que, pour établir sa décision, le jury tient compte de la tenue, du style, de la technique et du rythme.

De fort jolis prix sont offerts aux lauréats.

POUR EMBELLIR PNOM-PENH

Une œuvre grandiose du génie français
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 novembre 1937)



Légendes :

Le nouveau marché central de Pnompenh

La majestueuse coupole du marché neuf de Pnompenh, merveille d'audace et d'élégance, conçue par l'architecte D.P.L.G. Chauchon, de la S.I.D.E.C., et réalisée par l'entreprise S.I.D.E.C., ingénieurs Houlon, Maurel, E.C.P. Cette coupole repose sur 336 pieux de 19 m. de long.

Une aile du marché neuf : on remarquera l'aménagement des éventaires grillagés sur lesquels les marchands disposent leurs denrées.

Vue générale du marché de Pnompenh

L'immense majorité des touristes qui circulent librement et posément en Indochine, sans la hantise hallucinante des horaires de croisières, s'accorde à reconnaître que la ville européenne de Pnom-penh l'emporte de beaucoup sur Saïgon, qui se gargarise voluptueusement de ce titre parfaitement injustifié de « Perle de l'Extrême-Orient. » Peut-être la situation géographique de la capitale khmère, au confluent quadruple du Tonlé-Sap, du Bassac et du Mékong, a-t-elle facilité aux premiers constructeurs de la belle ville aujourd'hui des aménagements qui devaient orienter la tâche de leurs successeurs ? L'histoire administrative du Cambodge depuis la lointaine époque d'avant-guerre et le régime sous lequel travaillèrent les « embellisseurs » successifs de sa capitale expliquent mieux, à notre sens, l'heureuse réalisation de conceptions urbanistes à qui nous devons l'actuelle Pnompenh. Hanoï, seule, peut aujourd'hui rivaliser avec la capitale cambodgienne.

Outrey, Maspero, Baudoin et Silvestre, aidés de collaborateurs dociles et qui comprenaient leurs vues, furent les quatre animateurs de cette grande œuvre. Ils aimaient leur chef-lieu : ils l'ont conçu vaste, percé de larges perspectives, ouvert aux

puissantes aérations greffées sur l'immense courant d'air du fleuve majestueux, ils n'ont ménagé ni les crédits, ni les efforts ni une abondance main-d'œuvre, ni la longue patience des citadins, Ils ont travaillé lentement, sûrs de la durée et de la fidélité de leurs intérimaires qui ne massacraient pas, par l'effet d'un amour-propre aussi funeste que ridicule, l'œuvre du prédécesseur en congé.

Baudoin gouverna le Cambodge pendant plus de douze ans. Il n'échappa pas aux véhémentes attaques d'adversaires basement haineux : il profita d'une période de prospérité pour accroître les ressources du budget et forcer le Cambodgien à rompre avec ses délicieuses habitudes de farniente méditatif. Il avait repris les plans d'Outrey qui voyait grand, les adapta, les aménagea par étapes et ne se laissa déconcerter ni par la durée du travail à exécuter, ni par les sacrifices qu'il fallait imposer à ses administrés.

Silvestre, successeur et élève de Baudoin, dont il avait été pendant des années directeur des bureaux, poursuivit, avec moins de ressources, mais dans le même esprit et avec une égale persévérance, l'œuvre de son prédécesseur et ancien chef. Et c'est cette continuité de vues, peut-être unique dans l'histoire de l'Indochine, exception faite de la période des amiraux, qui permet aujourd'hui de classer Pnompenh au premier rang des belles créations du génie français en Indochine. Il n'est pas inutile d'ajouter que les souverains cambodgiens, fidèles pieusement à la vieille tradition khmère des capitales grandioses, facilitèrent de toute leur autorité l'effort continu et fécond des chefs du Protectorat cambodgien.

On inaugure aujourd'hui à Pnompenh le grand marché neuf construit sur des terrains remblayés, gigantesque effort d'assainissement poursuivi pendant des années par les chefs que nous avons cités. Ce marché, qui est le plus vaste d'Indochine et probablement le mieux compris et le plus beau de tout l'Extrême-Orient, est l'une des toutes dernières initiatives du résident supérieur Silvestre. M. Silvestre et le résident-maire de Chicourt, soucieux d'échapper aux vieilles formules classiques chères au Service des T. P., confiants et avec raison dans le développement certain du Cambodge, de sa capitale et de son trafic, voulaient faire du grand et du nouveau.

Ils mirent au concours le plan et la construction du marché neuf et ce fut l'entreprise S.I.D.E.C. qui l'emporta de haute main sur tous ses concurrents.

M. l'ingénieur Houlon, remplacé lors de son récent départ en congé par M. Maurel, et surtout l'architecte Chauchon, à qui revient tout le mérite d'une conception singulièrement hardie, et qui s'est joué des plus déconcertantes difficultés avec une magnifique aisance, sont les auteurs responsables, et dignes des plus grands éloges, de cet ensemble harmonieux, dont la photographie rend mal l'élégance et l'audace. Le souci essentiel de l'architecte fut de rechercher, avec la meilleure ventilation possible, sous un climat chaud, une distribution rationnelle de la lumière naturelle en évitant l'éclairage direct et la réverbération, aussi désagréable aux vendeurs qu'aux acheteurs. De la lumière et de l'air : éviter l'obscurité dans l'étouffement et les mauvaises odeurs qu'aspire ou chasse un courant d'air permanent.

D'où la conception de cette coupole centrale, orthogonale, de 44 m. 60 de portée et haute de 26 m. 50, sur laquelle viennent déboucher, quatre ailes longues chacune de 44 m. 24 et larges de 18 m. 48, avec hauteur maxima de 11 m. 19. De longues lignes de persiennes en béton pour une ventilation abondante et panneaux de claustra, conjugués avec ces lignes, qui distribuent la lumière. Au sommet de la coupole, un lanternerai de 14 m. 50 de diamètre.

La S. I. D. E. C., qui a construit en Cochinchine et au Cambodge les beaux marchés de Tan-Dinh (d'une hardiesse et d'une habileté d'exécution qui semblent délier le jeu des lois naturelles), de Kampot, de Battambang, Cantho, Thudaumot et Soctrang, et enfin Dalat, se devait d'étudier pour le grand marché de Pnompenh des aménagements intérieurs adaptés aux habitudes des occupants et des vendeurs, sans gêner la circulation des acheteurs.

Il fallait, en même temps, parer aux besoins actuels et futurs de la capitale cambodgienne.

Chacune des quatre ailes est affectée à une catégorie spéciale de marchandises : boucherie, volailles, légumes et fruits, poissonnerie. Le nombre des boutiques est de 252 ; en outre, des abris démonstrables sont disposés sur les trois façades Nord, Sud et Ouest, pour les marchandises par vente au panier. La surface totale livrée aux marchands est de 7.553 m².

Quand on sait que la coupole centrale de 26 m. de haut repose sur 330 pieux de 19 m. de long, — qu'il a été utilisé 3.200 m³ de béton, 6.000 tonnes d'acier d'armatures, 4.000 mètres linéaires de colonnes en bois pour le coffrage de la coupole, 800 m³ de planches et madriers, qu'on a employé pour les travaux 20.000 journées de maçons et charpentiers et 100.000 journées de coolies, on évalue avec quelque précision l'importance du travail exécuté et l'effort gigantesque fourni par les ingénieurs Houlon et Maurel, et par l'architecte Chauchon pour réaliser cette œuvre audacieuse et grandiose qui fait le plus grand honneur à la S.I.D.E.C. ; et contribue dorénavant à l'embellissement de la capitale cambodgienne.

Autour de ce marché, et suivant un plan déjà arrêté, va s'édifier tout un quartier d'immeubles commerciaux qui constitueront le cadre indispensable et approprié à la majestueuse grandeur de ces halles uniques en Indochine.

(*L'Impartial*).

REVUE DE LA PRESSE DE COCHINCHINE
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 novembre 1937)

Tous les grands informateurs sont partis pour Phnompenh afin de rapporter à la rédaction de substantiels compte rendus sur l'inauguration du nouveau marché de Phnompenh.

L'Avenir toujours soucieux de suivre l'actualité, même au loin, a pu donner, en les empruntant à son bon confrère *l'Impartial*, de magnifiques clichés.

Puisque nous faisons une revue de la presse, nous allons « emprunter » à nouveau mais à *l'Opinion*, cette fois le compte rendu de l'inauguration. Cela nous fera sortir du cadre de la Cochinchine, mais l'événement vaut vraiment la peine d'être relaté.

Un pays sans histoires, un pays heureux. C'est une formule assez ancienne de bonheur pour les nations. C'est celle du Cambodge.

Le royaume de S. M. Monivong est un royaume élu au rang des calmes, des laborieux sans sursauts autres que ceux commandés par un grand et joyeux événement.

Cette année, la Fête des Eaux ne sera pas seulement marquée par les traditionnelles cérémonies au bord du fleuve ; le roi et sa Maison attendront comme d'habitude, dans la maison flottante, que les eaux, sous la pleine lune, changent de cours et reprennent leur course vers la mer, pendant huit mois, mais avant, dans ce matin lumineux et presque frais de Phnompenh, S. M. Monivong, le résident supérieur Thibaudeau et le prince Monireth ont été reçus par M. de Chicourt, résident-maire, à la porte principale des nouvelles Halles Centrales, splendide monument construit selon les canons les plus modernes de l'architecture, qu'on inaugurerait.

C'est à l'ancien résident supérieur, M. Silvestre, et au résident-maire, M. de Chicourt, que la capitale cambodgienne doit ces nouvelles halles dont l'exécution fut enlevée au concours par la Société indochinoise d'études et de constructions (S. I. D. E. C.) qui avait présentée des plans dressés par M. Chauchon, architecte du gouvernement.

M. Chauchon s'est joué de toutes les difficultés. Il a conçu « grand » et « confortable ». Le parti architectural adopté résulte, en effet, des recherches de la

meilleure ventilation possible et de la distribution rationnelle de la lumière naturelle, en évitant éclairage direct et réverbération — autrement dit le souci de l'architecte a été de créer une ambiance favorable aux évolutions de la foule, vendeurs et acheteurs.

Avec M. Chauchon, il convient de citer, parmi les bons ouvriers de cette œuvre grandiose, MM. Houlon et Maurel, ingénieurs directeurs de la S.I.D.E.C., ainsi que M. Bourgoïn, chef de chantier de l'entreprise.

Détail à noter : le nouveau marché de Phnompenh a été terminé avant l'expiration des délais impartis pour sa construction, ce qui a motivé l'octroi à la Société de la prime prévue au cahier des charges.

Mais revenons à la cérémonie d'inauguration à laquelle assistaient, aux côtés du roi, du résident supérieur, du prince Monireth et de M. de Chicourt, tous les chefs des services et des hauts fonctionnaires cambodgiens.

Grande liesse, cela va sans dire ; oriflammes et drapeaux, fanfares et uniformes de gala, tout concourait à une joie très sincère et très vivante.

Comment décrire la foule immense qui déferla dans le vaste vaisseau en forme de croix, comment dire avec justesse ses rires, ses étonnements, les éclats joyeux de ses exclamations. Même pendant les minutes solennelles au cours desquelles M. de Chicourt, en un étincelant discours, remit l'œuvre aux chefs du pays, puis le résident supérieur et le Roi, enfin, exprimèrent les nobles sentiments que l'événement leur inspire, même en ces instants, la foule faisait au tableau solennel un fond léger et bruyant.

Puis ce fut la visite des stands installés pour une exposition de huit jours en attendant que les Halles soient livrées à leur destin alimentaire.

Partout le souverain et le chef du Protectorat étaient accueillis avec respect et reconnaissance par les exposants, dont les installations sont vraiment des merveilles de goût.

Nous dirons en détail ce que sont ces stands tout pimpants, ces décors dans quoi se situent œuvres et produits de l'artisanat et de l'industrie.

C'est un spectacle reconfortant et qui venant après la Foire de l'an dernier montre le pays Khmer en pleine volonté de renaissance, en plein effort pour paraître aux côtés des pays les mieux évolués, les mieux équipés.

Le discours de M. de Chicourt constitue, à certains égards, un historique de cette œuvre. Nos lecteurs y trouveront tout ce qui milite en faveur d'une attention soutenue et efficiente au Cambodge, pays serein, travailleur, peuple plié à d'anciennes et nobles disciplines.

Dans ces notes nécessairement incomplètes et rapides, il est difficile de restituer l'étonnante atmosphère qui règne sur cette ville en joie, sur ce peuple qui peut toucher les bienfaits dont on l'enrichit.

Vraiment, le Cambodge, sans bruit, sans vain tapage, poursuit son existence toujours tendue vers le mieux-être paisible, vers une prospérité faite d'effort, de paix, de confiance et, disons-le mot, d'amour.

Francis Gattegno

Le Cambodge est resté le pays de l'abondance
Mais l'exode des travailleurs tonkinois menace ses plantations
(*Combat*, 19 mai 1946)

De notre envoyée spéciale Sabine Berritz
PNOM-PENH, mai. — Si une Parisienne était brusquement transportée au Cambodge, au centre du marché de Pnom-Penh, elle n'en croirait pas ses yeux. Sous une immense coupole de ciment armé, une foule grouillante, rieuse et tranquille,

circule, marchande, discute, fume, crache, s'amuse ou dort sans souci de l'heure et du temps.

Pourtant le Cambodge, avec ses immenses rizières bordées de jacinthes bleu pâle, a subi, comme l'Indochine, l'occupation japonaise. Ici, comme partout, des hôtels, des maisons ont été entièrement pillées, des Français enfermés dans des camps par les Japonais.

Des familles de planteurs ou de petits commerçants ont perdu le bénéfice de vingt années de travail et attendent, installées tant bien que mal dans des centres organisés à leur intention, l'hypothétique rapatriement que leur santé et leur déception réclament.

Le paradis sous la coupole

Cependant, dans une région qui n'a jamais été réellement atteinte par la propagande du Viet Minh, le gouvernement cambodgien a su garder son autonomie. Le pays a moins souffert que ses voisins et la vie y a très vite repris son rythme habituel. Il n'est que de circuler au marché pour s'en convaincre.

Partout, sous l'énorme coupole construite en 1937 s'étagent des collines d'ananas (à 3 piastres pièce, soit 51 francs), de pastèques au cœur rouge, des rangées de régimes de bananes de toutes tailles, des corbeilles de légumes, des piles de tissus (des cotonnades locales, car la soie est rare), des amoncellements de paniers d'osier et de socques vernies, des étals de boucherie et de charcuterie où, près des saucisses luisantes, rient, l'une à côté de l'autre, des têtes de porcs laquées, des sacs de riz de tous grains, des réservoirs de poissons frais, des paquets de harengs séchés, des coquillages gris ou jaunes. Partout, sur le sol, dans les travées, dans le moindre recoin, près des grilles, d'innombrables éventaires offrent du fil de coton ou de soie, des lunettes, des lacets, ou des feuilles vertes et de la noix d'areck, nécessaires au bétel.

.....



RÉNOVATION SOUS L'ÉGIDE DE L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT



Photo de Tadashi Ono
Avant



Photo de Gerd Eichmann
Après